

PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2021
1ERE SESSION ORDINAIRE DE 2021
25 È 26 DI MARZU DI U 2021
25 ET 26 MARS 2021

2021/O1/018

**REPONSE DE MONSIEUR JEAN CHRISTOPHE ANGELINI ET MADAME MARIE-ANTOINETTE MAUPERTUIS
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MADAME MATTEA CASALTA
AU NOM DU GROUPE « PARTITU DI A NAZIONE CORSE (PNC) »**

OBJET : Développement économique.

Réponse de Monsieur Jean Christophe Angelini.

Merci Monsieur le Président, Mesdames et messieurs, ma chère collègue et amie Mattea

La question que vous posez constitue le cœur même de notre réflexion actuelle, notamment depuis le début de la crise économique laquelle fait suite à une crise sanitaire mondialisée aux effets incalculables.

Mais elle illustre, au combien, ainsi que vous l'évoquez justement, que la stratégie adoptée par notre majorité depuis 2016 dite de riauquistu economicu è Suciiale était effectivement la bonne et la plus pertinente.

Une stratégie basée essentiellement sur la reconquête d'une économie par trop dépendante d'un certain nombre de flux extérieurs et donc, par nature, fragilisée en cas de retournement de tendance, ce qui est malheureusement le cas aujourd'hui même si, nous avons pu répondre ensemble, l'ATC au travers de l'action menée par sa Présidente qui conduit un travail colossal pour éviter que la crise, notamment du tourisme, ne soit plus forte encore.

Depuis qu'en 2016 le Président du Conseil exécutif m'a fait l'honneur de me confier la présidence de l'ADEC, je n'ai cessé avec l'ensemble du Conseil précisément, d'engager des réformes destinées à ce que la Corse puisse se réapproprier pleinement les moyens d'une véritable destinée économique.

C'est passé, comme vous le savez, par l'adoption du SRDE2I, le fameux schéma adopté en 2016 qui a constitué le corps de référence de notre action pour la mandature.

Schéma, dont je dois rappeler ici qu'il aurait dû être actualisé et adapté avant que la crise ne débute mais dont nous aurons bien sûr à reparler très prochainement pour que le bilan de la mandature écoulée puisse être tiré et nous permette surtout de tracer des perspectives plus pertinentes encore, parce que plus adaptées à l'après crise et à la trajectoire de sauvegarde et surtout de redressement que nous aurons à impulser ensemble avec une doctrine économique plus ambitieuse encore.

Quatre directions ont été privilégiées.

Faciliter le financement des entreprises pour sortir de la culture de la subvention et bénéficier d'une ingénierie plus souple, plus agile, plus adaptée. Nous avons divisé par 4 le nombre de dispositifs mais multiplié par 5 les montants alloués aux instruments financiers de façon à bénéficier collectivement d'une ingénierie plus souple et plus accessible.

Deux, nous avons renforcé la diffusion et la présence de nos agences respective et singulièrement de l'ADEC sur tout le territoire. Il est vrai, comme vous l'avez rappelé que nous traitons près de 500 DI (déclarations d'intention) en 2015 par an. Nous en traitons avant le début de la crise plus de 2200 et avons également multiplié les antennes y compris sur le territoire de façon à être au plus près de l'écosystème et de l'ensemble des entreprises.

Nous avons enfin déployé une énergie nouvelle dans des secteurs clé tels que l'internationalisation, l'intelligence économique, l'innovation etc et bien sûr et je terminerai par là puisque c'est le cœur de votre question soutenu activement la diversification de notre économie.

Très rapidement, des filières de l'aéronautique avec Corse composite et le pôle qui s'est organisé autour d'elle, de l'artisanat avec des actions fortes autour des domaines de l'artisanat d'art (les coutelleries etc, de l'économie sociale et solidaire.

Nous les avons maintenues à isopérimètre les montants alloués et même renforcé à bien des égards la présence de nos outils respectifs en termes de financements et d'accompagnement.

Des plantes aromatiques et médicinales, avec la création d'un premier cluster qui commence aujourd'hui à faire autorité et qui bénéficiera bientôt d'une zone d'activité dédiée.

Des technologies notamment du numériques et du digital avec notamment des actions particulières et un certain nombre de pépites et de stat up qui commencent à émerger.

Des énergies nouvelles et notamment de celles non génératrices de gaz à effet de serre avec un renforcement de la présence de la Corse dans CAP ENERGIE. Je rappelle d'une part qu'il est le seul pôle de compétitivité français présent sur notre territoire et d'autre part qu'il est un des grands pôles français et européens dédié aux énergies décarbonées.

Du nautisme et de la plaisance avec l'ATC, comme sur bien d'autres sujets, ensemble nous avons mené également une action forte et nous allons continuer.

Dans le domaine du sport un appel à projets est en cours conjointement avec la Conseillère exécutive Lauda Guidicelli, de la lauze, les services à la personne, les entreprises du nettoyage, du bâtiment, du transport de voyageurs avec une action collective qui a été initiée et qui commence là aussi à porter ses fruits, de l'agroalimentaire, etc.

Terminer en vous disant que l'enjeu aujourd'hui à l'aune du volet RILANCIU du plan SALVEZZA et très prochainement dès lors que notre budget sera voté d'autres mesures et de continuer dans la même dynamique.

Je veux dire ici et pour conclure qu'elle est basée sur deux idées simples, nous n'avons pas à construire contre le tourisme mais en intégrant le fait, sous le contrôle de sa Présidente de l'ATC, qu'il est le moteur de notre économie dès lors que ses externalités et ses effets ont vocation à être plus dynamique encore à l'endroit des autres secteurs.

Et deuxièmement et enfin ça n'interdit pas bien au contraire que nous continuions à diversifier les voies de développement de notre économie. J'ai fait à la lumière de la question quelques rappels mais beaucoup d'autres choses encore restent à dire et surtout à faire.

Je vous remercie.

Réponse de Madame Marie-Antoinette Maupertuis.

Pour compléter la réponse de Jean Christophe Angelini sur la question du tourisme, je pense que Mattea Casalta ne s'était pas adressée à moi directement parce qu'elle est administratrice de l'ATC et qu'elle connaît au travers de sa participation aux différentes instances tout le travail qui a été fait et réalisé en cette période de crise.

Bien évidemment, face à la grande vulnérabilité de notre économie corse induite par la crise COVID-19 nous avons développé un certain nombre d'aides directes ciblées sur l'offre touristique.

D'abord des soutiens aux Offices de Tourisimes fortement touchés par le tarissement de la taxe de séjour, le soutien aux surcoûts générés par les équipements nécessaires à la réassurance sanitaire, le soutien aux entreprises ayant subi une fermeture administrative et je pense en particulier aux restaurants, le soutien aux entreprises n'ont pu bénéficier du Fond de Solidarité National dans sa première mouture. Et je n'oublie pas les actions de solidarité et de soutien avec l'opération « I nostri eroi », la mise en circulation de chèques-vacances pour les plus démunis. Ce qui a permis dans une période compliquée de soutenir le tourisme de l'intérieur.

Enfin je n'oublie pas les sept groupes de travail auxquels vous avez participé et les 30 réunions qui vont nous permettre de signer très prochainement la Feuille territoriale de relance du tourisme corse dans les jours qui viennent.

A ce jour, l'ATC a instruit 4 579 dossiers pour l'année 2020 et certains dispositifs sont encore en cours et seront prorogés.

Au regard de votre question, je tenais à souligner dans la lignée de ce qui a été dit par mon collègue Jean Christophe Angelini que la transition écologique de notre tourisme reste bien évidemment une priorité et le développement d'une véritable économie productive à partir du tourisme reste également une priorité. J'aurai également le plaisir de le rappeler à la session prochaine.

Merci